



Indemnité suite à expropriation de terre agricole

Par **nenette280**, le **10/04/2013** à **23:19**

Bonjour, je me retrouve légataire à titre particulier lors d'une succession (suite au décès du propriétaire) en oct 2012 sur des parcelles de terres agricoles. Seulement, quelques mois après l'acceptation de cette succession, je reçois une ordonnance d'expropriation pour cause d'utilité publique sur une des parcelles héritées. Le notaire me confirme qu'au jour de cette expropriation, il n'y a pas de fermage avec un agriculteur. (aucun bail écrit à sa connaissance) nor, il y a quelques semaines, je reçois un chèque d'un exploitant agricole pour la location de la parcelle (fermage année 2012). J'ai contacté cet exploitant qui me confirme qu'il a un bail écrit avec l'ancien propriétaire dont je suis l'héritière. Il doit me transmettre ce bail, mais en attendant, il m'a dit que je lui devais des indemnités suite à cette expropriation. Que dois-je faire? Est-ce que c'est l'entreprise chargée de l'expropriation des propriétaires qui dédommage les locataires? ou est-ce le propriétaire qui doit verser cette indemnité à l'exploitant agricole? N'ayant aucun bail écrit en ma possession, est-ce que ce bail est valable malgré que ce soit le nom de l'ancien propriétaire? merci de m'aider